

Compte rendu COPIL n°9 18 Octobre 2016

Ordre du jour :

- **Rappel du fonctionnement du COPIL et validation de sa nouvelle composition**
- **Présentation du rôle de l'animateur du projet Grand Lac de Naussac**
- **Etat des lieux du projet et de l'avancement des dossiers**

Membres présents :

- Monsieur Gérard SOUCHON – Président de la Communauté de Communes du Haut-Allier
- Monsieur Guy MALAVAL – Président du COPIL
- Monsieur Alain GAILLARD – Maire délégué de Naussac-Fontanes
- Monsieur Jean-Louis BRUN – Maire de Fontanes
- Monsieur Olivier DENOUAL – Chargé de mission au Conservatoire du Littoral
- Monsieur Yann CHEYREZY – Animateur du projet à la CCHA
- Madame Isabelle CAVALIER – Directrice de l'Office de Tourisme de Langogne-Haut Allier
- Monsieur Yves BERTUIT – Direction départementale des Territoires de la Lozère
- Monsieur Guillaume DELORME – Chargé de Mission au Département de la Lozère
- Madame Christine CHABALIER – Technicienne à la Communauté de Communes du Haut-Allier
- Monsieur Patrice ZOUAGUI – Membre de l'association des prestataires touristiques du Lac de Naussac et de l'Office de Tourisme
- Madame Marie-Laure MUGNIER – Chargée de Mission Relance Interconsulaire
- Madame Aude CHARMASSON et Madame Anaïs DURAND – Chambre d'agriculture de la Lozère
- Madame Violaine BOUCHER – Chambre de commerce et d'industrie de la Lozère

Membres excusés :

- Monsieur Laurent CAILLAUD – Etablissement Public Loire (EPL)
- Monsieur Philippe MICHEL – Président de l'association e-langogne
- Monsieur Christian DEFAY – Président de l'association « Lac de Naussac en Gevaudan »

Membre absent :

- Chambre de métiers et de l'artisanat de la Lozère

1- Validation de la nouvelle composition du COPIL et rappel de son fonctionnement

Nouvelle composition du COPIL :

Nouveaux entrants : Chambre de commerce et d'industrie de la Lozère, chambre d'agriculture de la Lozère et chambre de métiers et de l'artisanat de la Lozère, Association e-langogne.

Sortant : Monsieur Luc Blondel qui ne sera plus présent suite au non aboutissement du projet Parc Naturel Régional, Madame Pome Castanier.

Le COPIL valide cette composition à l'unanimité.

Rappel du fonctionnement et des domaines d'intervention du COPIL:

- Suivi du projet Grand Lac de Naussac
- Travail sur les thématiques retenues (baignade, navigation, randonnée...)
- Formulation d'avis et d'observations sur les dossiers de réalisation (dans la limite des capacités techniques et juridiques des membres)
- Suivi de l'avancement de ces dossiers

La mise à jour du document d'orientation est également considérée comme l'un des domaines de compétence du COPIL → (mention de validation par le COPIL au niveau des fiches thématiques).

2- Présentation du rôle de l'animateur du projet Grand Lac de Naussac

- Rôle de coordinateur du projet du grand lac de Naussac
- Suivi et mise en relation des avancées entre le COPIL, la CCHA et les autres partenaires
- Réalisation et préparation des réunions, rédaction des compte-rendu...
- Actualisation des documents et du site internet : « legrandlacdenaussac.fr »

Pas de remarque sur cette présentation.

3- Etat des lieux du projet et de l'avancement des dossiers

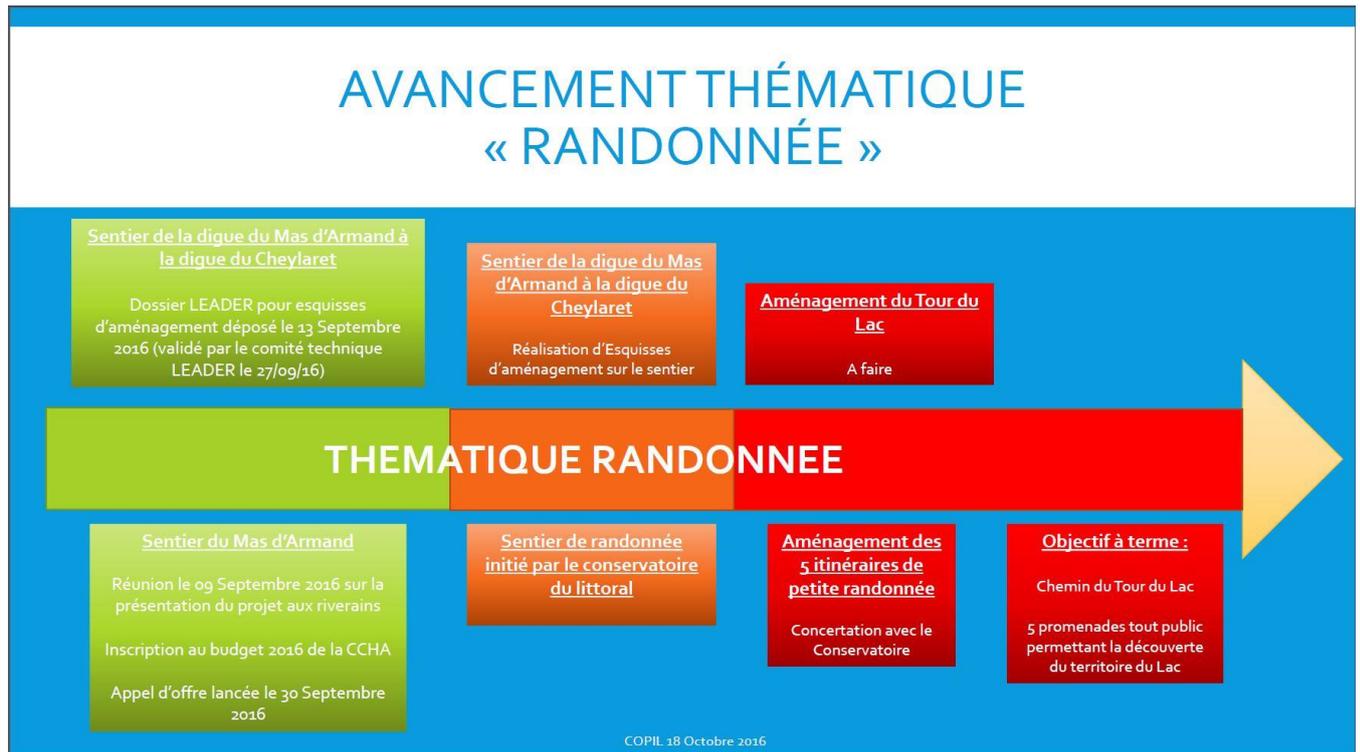
Présentation du mode d'exposition de l'état d'avancement des différentes thématiques basé sur une frise chronologique.

En vert, les actions déjà réalisées.

En orange, les actions engagées.

En rouge, les actions à réaliser sur un long terme ou les objectifs finaux.

Thématique randonnée :



Sur la randonnée,

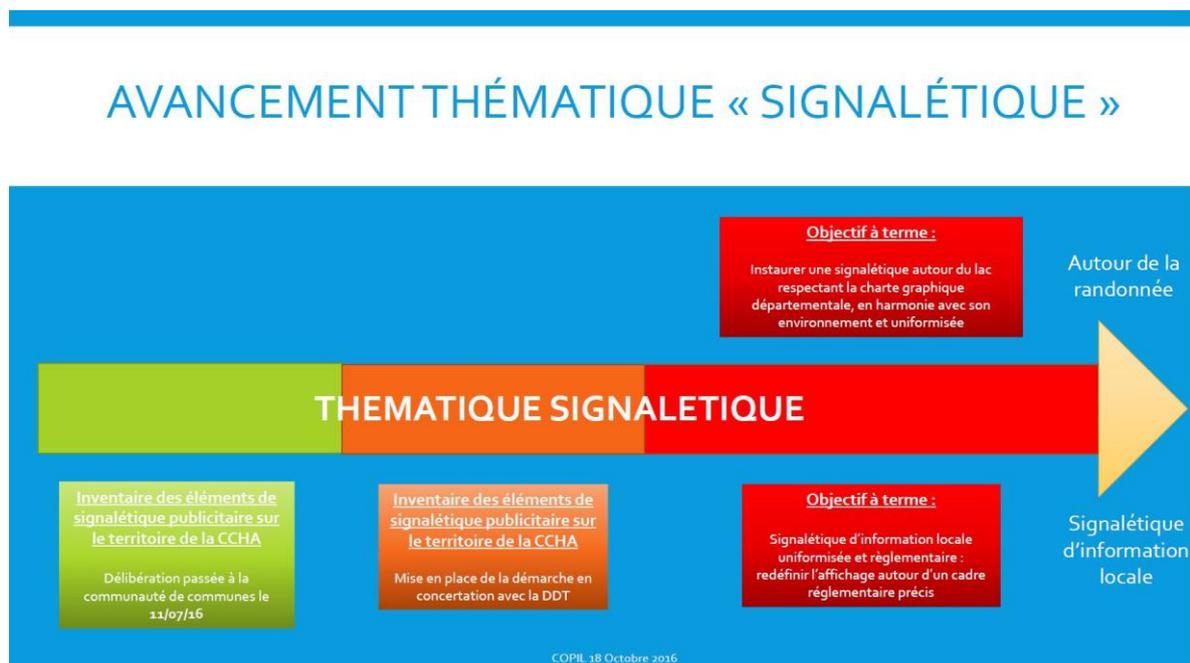
- *Concernant le sentier de la digue du Mas d'Armand à la digue du Cheylaret*, le carrefour du Cheylaret pose un problème de sécurité car la route est étroite et l'accès difficile pour les piétons et les autres usagers. Des travaux doivent être engagés par le Département.
- *Concernant le sentier du Mas d'Armand*, pas de remarque particulière à la présentation de ce dossier. Les résultats d'appel d'offres sont attendues pour le 4 Novembre 2016.
- *Concernant le sentier de la Coste Longue initié par le Conservatoire du littoral*, la version finale de l'étude paysagère a été réalisée fin Juillet présentant donc les caractéristiques de ce sentier.
→ Nécessité d'achat de terrains par le conservatoire afin de garantir la préservation de ce territoire (29Ha de terrains communaux en cours d'évaluation domaniale).
→ Emploi d'un géomètre-expert afin de déterminer les délaissés de la route départementale au regard des parcelles du conservatoire acquises et en cours d'acquisition.

Ce projet, sous réserve de convention avec l'EPL, doit faire face aux contraintes temporelles notamment notariales concernant le rachat des terrains, mais les aménagements pourraient être envisagés pour l'été 2017 suivant l'avancement du dossier.

Remarques en lien avec la thématique randonnée :

- ✓ Idée soumise de revaloriser le projet au travers de l'exposition de l'étude paysagère réalisée par le Conservatoire du littoral et des photos fournies par Olivier Denoual lors de ce COPIL + possibilité de réaliser une exposition dans les halls du Département ?
- ✓ Une réunion d'information directement avec les locaux sur la présentation du projet est envisagée par le conservatoire notamment concernant les agriculteurs présents autour du Lac via la chambre d'agriculture. Réunion par secteur d'activité intéressant ou non ?
- ✓ Groupe de travail communication envisagé : Président du COPIL (Guy MALAVAL), CCI (Violaine BOUCHER), Conseil Départemental (Guillaume DELORME), association des prestataires touristiques du lac (Patrice ZOUAGUI), Directrice de l'Office du Tourisme de Langogne/Haut-Allier (Isabelle CAVALIER).
- ✓ Thème de la randonnée doit être élargi aux VTT, vélos électriques, personnes à mobilité réduite... avec pour conséquences la gestion des conflits d'usages possibles autour du Lac. + Privilégier en priorité les boucles de randonnée sur le grand tour du Lac car ce dernier représente un potentiel limité de pratiquants comparé aux sentiers de petite randonnée.

Thématique Signalétique :



La CCHA fait appel à la DDT pour faire l'inventaire et les préconisations des panneaux publicitaires sur le territoire de la communauté de communes. 3 mois sont prévus pour faire l'inventaire. Financement possible par le Département ; Nécessité de déposer une demande de subvention.

Proposition d'une cohérence globale par le Département sur l'affichage publicitaire notamment. Mr Zouagui n'est pas opposé à cette restructuration de la signalétique mais souhaite que ces travaux soient engagés après la saison estivale et que les panneaux ne soient pas enlevés tant que la nouvelle signalétique n'est pas opérationnelle.

AVANCEMENT THÉMATIQUE « BAIGNADE »



1ère phase de restitution sur la qualité de l'eau réalisée le 03 Octobre dernier. (Etat des lieux)

2^{ème} phase programmée fin novembre / début décembre. (Proposition de solutions pour améliorer la qualité de l'eau)

- ➔ Autoriser la baignade sur tout le grand Lac.
- ➔ Projet de prélèvement pour analyse de la qualité de l'eau sur deux zones précises du grand Lac. Ces zones de prélèvement ne signifient pas la présence obligatoire d'une surveillance de la baignade.
- ➔ Possibilité d'avoir une zone surveillée sans que le Lac soit entièrement surveillé (impossible de surveiller tout le lac).

Nécessité de faire une réunion avec l'ARS pour définir les possibilités concernant la baignade.

Concertation entre la CCHA et l'EPL pour réactualiser et signer la convention sur laquelle le préfet fait état dans son arrêté du 29 Août 2014.

Thématique navigation :

AVANCEMENT THÉMATIQUE NAVIGATION



- ➔ Rédaction du cahier des charges pour levés topographiques des zones d'escales : à mettre en lien avec le dossier du conservatoire (cf escales préconisées).
- ➔ Etude de sols pour les futurs pontons à réaliser.
- ➔ Demande d'autorisation auprès d'EPL pour faire cette étude.

Concernant le règlement de navigation, cf mail du 06 Juillet 2016 qui renvoi « au préalable avant le règlement de navigation » : Mise en place d'une réunion avec tous les acteurs autour du lac ?

Thématique « activités en lien avec la nature »

Pêche : L'état propose la création d'une réserve de pêche en queue de Lac pour préserver l'aspect « réserve naturelle » déjà présent → voir avec fédération, associations de pêche...

Agrotourisme : Quelques actions réalisées durant l'été 2016 → montre la dynamique du projet Grand Lac.

Autre sujet abordé durant ce COPIL :

Aménagement zone côte sauvage en dessous de Palhères :

- ➔ Engagement de financement de 2 communes : Rocles et Naussac-Fontanes.
- ➔ Budget 84000€ pour aménagements réseau électrique, éclairage public, eau, sanitaires...
- ➔ Financement de Naussac-Fontanes OK mais Rocles ne peut pas financer.

La compétence pour l'aménagement appartient actuellement aux communes. Envisager l'intervention de la CCHA dans ce projet ?

Proposition d'intégration du financement de ce projet d'aménagement dans le cadre du dossier Grand Lac au sein de la thématique escale ?

Trouver une solution de financement pour réaliser ces aménagements car la zone autour de la base nautique sur la côte sauvage accueille une masse de touristes importante.